

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

La XII<sup>e</sup> Exposition des Beaux-Arts de la Principauté de Monaco a été ouverte vendredi dernier 15 janvier. Ainsi que nous l'avions annoncé, en raison de la mort du Président du Comité d'organisation, le regretté Maître J. L. Gérôme, cette ouverture n'a donné lieu cette année à aucune solennité d'inauguration. Néanmoins, les visiteurs ont été nombreux, dès ce premier jour, dans le hall et les deux salles du Palais des Beaux-Arts où sont exposées beaucoup d'œuvres véritablement remarquables.

On a d'abord fort apprécié les transformations que M. Henri Schmit, l'habile architecte de la Société des Bains de Mer, a réalisées avec un goût parfait dans le jardin d'hiver du Palais, dont le grand vaisseau métallique est maintenant coupé par un portique à colonnade et à treillage du plus gracieux effet décoratif.

Comme de coutume, en outre des tableaux suspendus le long des panneaux du jardin d'hiver, l'Exposition comprend la salle de gauche qui en est en quelque sorte le salon d'honneur et, d'autre part, la salle de théâtre dont les murs sont spécialement réservés aux pastels et aux aquarelles.

Parmi les toiles qui, dès le premier jour, ont été les plus admirées, il faut citer dans le salon de gauche: un *Portrait de S. A. S. le Prince Albert*, par le peintre anglais Félix Moscheles, placé au centre du panneau faisant face à celui où se trouve le *Portrait de Kubelik*, par Spiridon. Tout près de ces beaux portraits, l'attention est sollicitée par deux tableaux au cadre desquels pendent tristement deux gros nœuds de crêpe; ce sont les derniers envois de Gérôme: le *Tombeau de Sidi Aleder Rhaman* et une *Vérité au fond du puits*. Puis encore, ça et là: *L'Escalier du Château de Blois*, de Roybet; le *Portrait de M<sup>lle</sup> Bréval*, par Bonnat; la *Florimonda*, de Gabriel Ferrier; les délicieux paysages de Didier-Pouget, Delpy, Darnoye, Bouchard, Harpignies, Foreau; le *Vieux cheval*, de Friant; *l'Étude de femme*, de Toudouze; la *Diane*, de Courtois; le *Bain maure*, de Girardot; les scènes militaires de Baugesne; les toiles de genre de Clairin et de Detti; les natures mortes de Chrétien et de Bergeret.

Dans le hall, notons le *Passage d'Annibal en Roussillon*, vaste toile qui décore le dessus de la porte d'entrée; puis la *Chanson Grenadine*, de José Silbert; la *Sortie du lycée Condorcet*, de Jean Béraud; les *Bœufs*, de Barillot; les *Chiens*, d'Herrmann-Léon; le *Cuisinier*, de Joseph Bail, les toiles anecdotiques de Chocarne-Moreau; les *Bacchantes*, de Bridgmann; un portrait de W. Ablett; de charmants paysages signés Grimelund, Foubert, Dagnac-Rivière, Paulin Bertrand, etc.

Enfin, dans la salle de théâtre, se trouvent en grand nombre de remarquables pastels et aqua-

relles parmi lesquels ceux de Pizzella, Frédérique Wallet-Bisson, Rigolot, José Frappa, Biva, Iwill, Carrier-Belleuse, Chêca, Timmermans, Ralli, Giacomelli et tant d'autres qui peuvent échapper au cours d'une première visite à cette intéressante Exposition.

La fête de charité organisée comme chaque année par le Comité de bienfaisance de la Colonie française, avec le généreux concours de l'Administration de la Société des Bains de Mer, vient d'être fixée au jeudi 18 février prochain. Elle comprendra une représentation de gala, au cours de laquelle sera créé l'opéra inédit de Saint-Saëns, *Hélène et Paris*, puis une tombola dont le gros lot sera un canot-automobile d'une valeur de 5,500 francs, enfin un grand bal qui terminera joyeusement cette soirée de fête à laquelle un pareil programme assure d'avance le plus éclatant succès.

Samedi dernier, a été close, à Paris, la liste des engagements de canots-automobiles pour l'Exposition et les courses qui auront lieu en mars et avril prochain à Monaco. Le nombre total des engagements a été de 81 canots-automobiles de diverses catégories. Ce chiffre important fait prévoir le gros succès de notre prochaine Exposition maritime dont les travaux d'installation sur le terrain Radziwill, à la Condamine, sont actuellement poussés avec la plus grande activité.

La loterie que les Dames de Saint-Maur organisent au profit des enfants pauvres de la Principauté aura lieu dans le courant de mars.

Ces Dames espèrent que les personnes charitables, dont elles ont loué le zèle bienveillant les années précédentes, voudront bien encore s'intéresser à cette bonne œuvre et y participer, soit en prenant des billets, soit en fournissant des lots, lesquels seront reçus avec reconnaissance.

En dépit des belles réunions sportives de l'hippodrome du Var, les mélomanes de nos concerts classiques n'ont pas déserté leur poste à la séance de jeudi dernier; c'est devant une salle comble que M. Jehin et ses vaillants instrumentistes ont exécuté un programme de choix où nous relevons l'élégante ouverture du *Printemps*, de Goldmark; la *Symphonie en si bémol*, de Schumann, chef-d'œuvre de clarté mélodique dont le pathétique larghetto fut merveilleusement rendu par l'orchestre; les *Murmures de la Forêt* (Wagner) ont obtenu leur succès habituel et furent interprétés avec un remarquable souci des nuances et une compréhension parfaite du génie wagnérien. Notons encore deux premières auditions: le *Barbier de Bagdad* (de P. Cornelius) et *Francesca di Rimini*, de Bazzini. Cette dernière composition a récolté des applaudissements mérités par ses grandes qualités mélodiques, et par sa structure magistrale qui fait honneur au savant musicien qu'est Bazzini.

Une brillante exécution de la *Rapsodie* (n° 3), de Liszt, terminait ce beau concert.

Nos concerts modernes, plus spécialement destinés à l'audition des virtuoses, ont repris, à la grande satisfaction des dilettantes. Dimanche, le public a fait fête à M<sup>lle</sup> Marguerite Long, une pianiste des plus distinguées, qui s'est tirée à son honneur du difficile *Concerto en ut mineur* de Beethoven, et qui exécuta ensuite avec autant de goût que de brio la *Pastorale* de Scarlatti et *l'Étude en forme de valse*, de Saint-Saëns. Des pièces d'orchestre telles que *l'Albumblatt* (Wagner), l'ouverture du *Roi d'Ys* et l'entr'acte de *Loreley* complétaient cette séance, de tous points réussie.

Le rideau du charmant petit théâtre du Palais des Beaux-Arts se lèvera cette après-midi, pour la première fois de la saison. Cette matinée sera consacrée à une fort intéressante séance de projections du cinématographe Lumière qui révéleront aux spectateurs *Nos grands artistes chez eux* et qui seront accompagnées d'une causerie documentée, faite par M. Marius Vachon, le très distingué critique d'art.

La grande série de nos réunions hippiques de janvier, qui intéresse aussi bien la Principauté que Nice et toutes les villes du littoral, vient de débiter dans des conditions exceptionnelles, et les efforts du Comité, auquel en est dû la merveilleuse organisation, ont été récompensés par un succès sans précédent.

Le ciel qui, le premier jour, était resté légèrement voilé, s'était complètement rasséréné dimanche pour la seconde réunion qui, à tous les points de vue, a été la plus brillante à laquelle on ait jamais assisté sur l'hippodrome du Var. L'affluence tant au pesage que sur la pelouse était considérable et on y remarquait la présence d'une foule de notabilités régionales et d'hivernants de marque.

Il faut ajouter que cette réunion a été rehaussée d'un attrait nouveau: l'inauguration de la « Promenade des Anglais » de Nice, prolongée désormais jusqu'au Var. Cette incomparable voie d'accès, longeant la mer d'un bout à l'autre, est une des plus belles qui soient au monde et elle a fait l'admiration de tous ceux qui se sont rendus en voiture aux courses. A l'hippodrome, la nouvelle avenue tourne à droite et suit la piste jusqu'à un beau portail d'entrée situé en face des tribunes. Ce portail, dessiné par M. Daniel, architecte de la Société des Courses, est du plus heureux effet. Il est peint en blanc comme l'ensemble des pavillons et tribunes du pesage qui ont été coquettement remis à neuf.

Un autre élément de succès a été d'autre part l'inauguration de la halte du chemin de fer au champ de courses même. Tous les trains express et omnibus s'y arrêtant, cette innovation, qui active le mouvement entre les différentes villes du littoral et l'hippodrome du Var, a été très appréciée.

Enfin, l'ancienne route de France, désormais débarrassée de l'encombrement des voitures, permet aux tramways électriques d'amener également très vite et fort commodément une partie de la foule qui se rend aux courses.

C'est certainement grâce à ces nouvelles et très heureuses modifications autant qu'au beau temps et à l'importance du programme sportif, qu'il faut attribuer la réussite si complète des réunions hippiques de cette année.

Voici les résultats des deux premières journées :

PREMIÈRE JOURNÉE : Jeudi 14 janvier 1904

*Prix Blondin* (course de haies, à réclamer). — 3,000 fr., 3,000 mètres (12 partants) :

1. Saint-Paul, à M. P. Jahn (Bates).
2. Pégase, à M. A. Thiébaux (A. Flint).
3. Kiss, à M. P. Teisset (Ellisson).

Tombés : Amilcar II (Ch. Morand), Hémistiche (M. Adèle).

Gagné par une courte encolure; 4 longueurs pour le troisième.

Saint-Paul a été réclamer 6,111 fr. par M. Roux pour M. Tainturier.

*Prix des Vétérans* (steeple-chase). — 4,000 fr., 3,400 mètres (14 partants) :

1. Cymballier, au comte de Cherisey (M. de Lescazes).
2. Sautoir, à M. Ch. Liénart (J. Turner).
3. Outlaw, à la princesse Bariatinsky (J. Turner).

Gagné par 3 longueurs; demi-longueur du troisième.

*Prix d'Essai* (steeple-chase). — 4,000 fr., 3,400 mètres (6 partants).

1. Minette, au baron M. de Waldner (Vans).
  2. Chrysis, au comte de la Tour du Pin (L. Bariller).
- Dérobés : Norwège III (F. Monk), Laboureur (Brooks). Une demi-longueur du premier au deuxième.

*Prix du Conseil Général* (course de haies). — 3,500 fr., 2,800 mètres (10 partants).

1. Recondo, à M. F. de Saint-Jayme (A. Flint).
2. Aoste II, à M. le comte de la Tour du Pin (Ch. Bariller).

3. Kara, à M. le vicomte G. de Fontarce (Brooks). Gagné par une longueur, le troisième à trois longueurs.

DEUXIÈME JOURNÉE : Dimanche 17 Janvier

*Prix Phébus* (course de haies, à réclamer), 3,000 francs, 2,800 mètres (9 partants) :

1. Meltou Kruger, à M. Salviat (Tamin).
2. Ixora, à M. Vieux (Bourdale).
3. Oac-Tree, à M. Pommer (Roman).

Gagné par une courte encolure.

*Prix des Alpes-Maritimes* (Course de haies, handicap), 4,000 francs, 2,800 mètres (11 partants) :

1. Tigellin, à M. Ch. Liénart (Chapman).
2. Fer, à M. Jean Stern (Holt).
3. Saint-Paul, à M. Teinturier (C. Welb).

*Grand Prix de la Ville de Nice* (steeple-chase, handicap), 100,000 francs, 5,000 mètres (25 partants) :

1. Killarney, à M. Liénart (Chapman).
2. Cymballier, à M. de Clérissy (M. de Lescazes).
3. Bucheron, au comte de Songeon (Hart).

Gagné d'une longueur; Castellamare, Dans, Bébé et Outlan tombés au dernier tour; Coral, Mélibée et Manne dérobés au dernier tournant.

*Prix de la Méditerranée* (steeple-chase, handicap), 3,000 francs, 3,400 mètres (9 partants) :

1. Adieu Amour, à M. Lieu (Bourdale).
2. Hémistiche, à M. Vieil Picard (Adèle).
3. Aigrette II, à M. G. Stern (Holt).

La troisième journée des courses comprenant le prix de Monte Carlo (25,000 francs) aura lieu demain mercredi 20 janvier.

## THÉÂTRE DE MONTE CARLO

**L'Enfant du Miracle**, comédie-vaudeville en trois actes par MM. Paul GAVAULT et CHARVAY. — **La Châtelaine**, comédie en quatre actes par M. A. CAPUS.

Le code civil qui a inspiré aux auteurs dramatiques, depuis Dumas fils jusqu'à Paul Hervieu, maint sujet de pièce tragique, émouvante et souvent fertile en réformes, a servi cette fois aux auteurs de *L'Enfant du Miracle* à confectionner un fort joyeux vaudeville. MM. Gavault et Charvay ont en effet pris texte d'une disposition successorale concernant « le curateur au ventre », (pardon!), pour en tirer une fantaisie exhaltante, qui eut à Paris un succès colossal et qui a

retrouvé devant les spectateurs de Monte Carlo ses effets de fou rire. Nous n'entreprendrons point de narrer les épisodes comiques mettant aux prises la charmante M<sup>me</sup> Mouluret et son adversaire, la ville de Guéret, légataire représentée en chair et en os par l'ineffable curateur dénommé Lescalopier, type de bureaucrate provincial, qui est une des joies de la pièce, et qui a pour mission de suivre M<sup>me</sup> Mouluret pendant le délai légal, afin d'empêcher toute fraude de nouveau-né posthume.

Toujours est-il que, suivant l'habitude, notre troupe de comédie a enlevé avec beaucoup de brio et de finesse cet amusant vaudeville; nommons d'abord l'excellent Matrat, créateur du rôle de Croche; MM. Le Gallo, M. Simon et le très cocasse Jipay; créatrice du rôle également, M<sup>lle</sup> Marguerite Caron, de talent délicat et spirituel, ainsi que M<sup>mes</sup> Lély, Delorme et Carlos.

Encore un succès de plus à l'actif de la direction théâtrale!

\* \* \*

*La Châtelaine*, jouée vendredi dernier, est un des plus brillants succès de M. A. Capus, qui ne compte plus ses victoires. Cette charmante comédie, parfois un peu romanesque, nous conte l'histoire de M<sup>me</sup> de Rives, une jeune et jolie femme qui eu le malheur d'être mariée à un homme plutôt antipathique, qui l'a trompée et ruinée par dessus le marché. Les époux ont convenu de divorcer, d'un commun accord; il ne restera pour tout avoir à M<sup>me</sup> de Rives qu'un château en Touraine, déjà grevé d'hypothèques et dont elle tirera tout juste de quoi pourvoir aux premiers besoins. Ce serait la ruine, sans l'intervention providentielle d'un certain Jossan, industriel et gentleman qui s'est enrichi par son travail; ce Jossan tombe amoureux de M<sup>me</sup> de Rives et est tout prêt à l'épouser; la « châtelaine » ne demanderait pas mieux, quand survient le mari, lequel pris d'une jalousie rétrospective; intime à sa femme l'ordre de le suivre et se refuse à divorcer. Il va même jusqu'à lui enlever son fils pour contraindre la Châtelaine. Le conflit dramatique surgit de cette situation; la rivalité de Jossan et de M. de Rives emplit les deux derniers actes et donne lieu à des scènes émouvantes. La pièce se termine par la retraite du mari, qui, comprenant la vilénie de son attitude, laisse le champ libre aux amants.

*La Châtelaine* a été interprétée avec un ensemble digne d'éloges jusque dans les moindres personnages; à citer surtout M<sup>me</sup> Jane Hading (la créatrice du rôle), dont le jeu sobre et expressif a donné un relief attachant à M<sup>me</sup> de Rives; puis le parfait comédien qu'est M. Boisselot dans l'oncle Larbaudière; M<sup>mes</sup> Fériel, Dolley, Demay méritent des compliments en leurs figures épisodiques. Une mention particulière à M. Duquesne, de tenue irréprochable (Jossan), et à M. Grand, dont le talent très vivant et souple a su faire passer le côté odieux du personnage de M. de Rives.

Deux jolis décors nouveaux, de M. Visconti, rehaussaient l'attrait de cette intéressante soirée.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, 35 tireurs ont pris part au *Prix Hall*; il a été gagné par MM. Blake (23 mètres 1/2), et Merton (22 m.), 15 sur 15; troisième, M. Castadère (26 m. 1/2), 14 sur 15.

La poule a été gagnée par MM. le comte de Robiano et Maran.

Trente-trois tireurs ont pris part, vendredi, au *Prix Journu* (27 m.), il a été gagné par MM. Moncorgé, comte O'Brien et Spalding, 7 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. le comte de Robiano, des Chauv et C. Robinson.

Hier, 51 tireurs ont pris part au *Prix Moncorgé*; il a été gagné par MM. Lee (22 mètres) et Asplen (22 m. 1/2), tuant 13 sur 13; troisième, M. Hans Marsch (23 m. 1/2), 12 sur 13.

La poule a été gagnée par MM. le comte Lazara, Paccard, Erskine, Langhendonck, Roberts, de Gilles, C. Robinson, Poreille.

Jeudi 21 janvier. — *Prix des Hortensias*, 1,000 francs.  
Samedi 23 janvier. — *Prix H. Grasselli* (handicap), 4,000 francs.

Lundi 25 janvier. — *Prix de l'Adour* (handicap), 2,000 fr.  
Mardi 26 janvier. — *Prix Pellier-Johnston*, 1,000 fr.

Jeudi 28 et vendredi 29 janvier. — **Grande Poule d'Essai**, 3,000 francs et une médaille d'or.

Samedi 30 janvier. — *Prix du Mireho* (handicap), 4,000 fr.

Lundi 1<sup>er</sup>, mardi 2 et mercredi 3 février. — **Grand Prix du Casino**, un Objet d'Art et **20,000 francs**.

Vendredi 5 février. — *Prix de Février* (handicap), 4,000 francs.

Lundi 8 février. — **Prix de Monte Carlo** (handicap), **4,000 francs** et une Médaille d'or.

Mercredi 10 février. — *Prix des Dahlias*, 1,000 francs.

Vendredi 12 février. — *Prix des Clématites* (handicap), 4,000 francs.

Lundi 15 février. — **Prix de Monaco** (handicap), **2,000 francs**.

Mercredi 17 février. — *Prix des Violettes*, 1,000 francs.

Vendredi 19 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 2,000 francs.

Lundi 22 février. — *Prix des Œillets* (handicap), 4,000 fr.

Mercredi 24 février. — *Prix de Roquebrune*, 1,000 fr.

Vendredi 26 février. — *Prix O'Brien* (handicap), 2,500 fr.

Lundi 29 février, mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 mars. —

**Huitième Championnat Triennal**, **10,000 francs** et une Médaille d'or.

Dans ses audiences des 12, 14 et 15 janvier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

1<sup>o</sup> Camus Alberri-Paulin, né à Charroux (Vienne) le 9 août 1879, boulanger; 2<sup>o</sup> Fouché Paul-Clément, né à Saint-Pierre-Eglise (Manche) le 8 mai 1885, boucher, l'un et l'autre sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité;

Lepetit Célestin-Jules, né à Belleville-sur-Saône (Rhône) le 8 février 1865, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Gaugain Alphonse-Pierre, né à Tennesse (Sarthe) le 11 juin 1862, garçon d'hôtel, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Borgo Pierre, né à Nizza-Monferrato (Italie) le 25 juillet 1887, boulanger, demeurant à Monaco, un mois de prison pour vol;

Dubois Jean-Gustave, né à Angoulême (Charente) le 8 décembre 1883, tailleur d'habits, sans domicile fixe, vingt-quatre heures de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jeudi 21 janvier 1904, à 2 heures et demie

## 10<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN

*Les Ruines d'Athènes*, ouverture. .... Beethoven.  
*Symphonie Pathétique* (n<sup>o</sup> 6)..... Tchaikowsky  
*Thémis!* ouverture (1<sup>re</sup> audition)..... Nicolo Celega.  
*Nocturne* (pour instruments à cordes)... Dvorak.  
*Scherzo d'une Nuit d'Été* ..... Mendelssohn.  
Soliste : M. GABUS.  
*Méphisto*, valse..... F. Liszt.  
(Episode d'après le *Faust* de LÉNAU).

## Lettre de Paris

Paris, 17 Janvier 1904.

Les obsèques du regretté Jérôme ont donné lieu à une manifestation de sympathie, magnifique en sa simplicité. Le grand artiste avait, en effet, désiré qu'il n'y eût ni fleurs sur son cercueil, ni déploiement de troupes militaires auquel lui donnait droit sa haute dignité dans l'ordre de la Légion d'honneur, ni oraisons funèbres sur le bord de sa tombe. Il s'en est allé sans pompe et sans accompagnement d'éloges oratoires, laissant à l'Histoire de l'Art le soin de perpétuer son nom et de dire combien fut belle et laborieuse sa carrière artistique de plus d'un demi-siècle.

Ce qui lui marque dans cette Histoire une place toute personnelle et le rapproche des maîtres si complets de la Renaissance, c'est la variété de son génie.

Déjà parvenu au sommet de son talent de peintre et récompensé par les plus grands honneurs, il s'était tout à coup passionné pour la sculpture, et, à plus de soixante ans, le maître Gérôme, qui professait qu'un artiste « doit savoir tout faire », se mit à modeler d'exquises statuettes, s'inspirant des délicates colorations de l'art grec, et l'on vit fleurir une nouvelle jeunesse de son talent. Il fut un de ceux qui contribuèrent à mettre à la mode les sculptures teintées, les statues où l'or et le bronze se mêlent à l'ivoire, où de fines patines apportent aux souplesses du métal l'attrait de leurs tons étranges. Mais ces délicates évocations de la belle époque des Tanagras ne bornaient pas sa nouvelle ferveur de statuaire, et *L'Aigle de Waterloo* qui, dans la « morne plaine », lutte encore superbe de son aile brisée, témoignait que le vieux maître Gérôme avait des souvenirs moins lointains et aussi plus chers à son cœur. Gérôme, en effet, fut un des fidèles de l'épopée napoléonienne. Il restera surtout comme le rare exemple d'un talent d'une extrême variété, que ni les honneurs, ni la gloire acquise, ni la vieillesse, ne détournèrent de son obstiné labeur et de sa probe recherche artistique.

Tandis que les premiers jours de l'année faisaient éclore, suivant l'usage, une abondante floraison de rosettes violettes aux boutonnières de nombreux français et françaises, certains artistes et hommes de lettres ont reçu à Paris les étrennes posthumes d'une plaque à leur nom au coin des rues. Il n'apparaissent peut-être pas très nombreux au milieu des hommes politiques de notoriété moindre, appelés à ces honneurs éditaires, mais la liste est néanmoins à signaler. C'est ainsi qu'une récente décision du Conseil municipal vient de donner à des rues parisiennes les noms de Francisque-Sarcey, d'Eugène-Baudelaire, de Georges-Bizet, d'Ernest-Legouvé. On remarquera que tous les noms s'accompagnent maintenant de leur prénom, ce qui, non pour ceux-là, mais pour d'autres moins notoires, n'était peut-être pas inutile. La rue Bizet et la rue Sarcey pouvaient évidemment s'en passer.

On a remarqué aussi que ces titres nouveaux n'allaient pas toujours sans certains débaptisages fâcheux. Mais on ne saurait contenter tout le monde, et il faut tenir compte aux édiles parisiens de leur désir de rendre aux célébrités de l'art et des lettres un hommage qui trop souvent avait été réservé aux illustrations plus éphémères de la politique.

La récente catastrophe de Chicago a eu, comme il est coutume à chaque nouveau sinistre de ce genre, sa répercussion dans l'administration parisienne. Une circulaire du préfet de police est venue aussitôt rappeler les mesures de sécurité à prendre dans les théâtres et en indiquer de nouvelles. Les commissaires, les agents sont invités à redoubler de zèle, à multiplier les contraventions, à exiger plus impérieusement l'observation stricte des règlements de sécurité.

Cela est fort bien sans doute, mais ce qui serait encore préférable, c'est une législation rigoureuse sur la construction des salles de spectacles, car, chaque fois qu'un théâtre brûle, il est à peu près certain qu'on le reconstruit sur les mêmes plans. On sait très bien que c'est la panique presque seule qui livre les spectateurs à l'asphyxie, et la réforme, mieux que tous les règlements, devrait porter surtout sur la construction des salles et sur l'ampleur de leurs dégagements. Coquelin prétend avoir inventé un théâtre incombustible et se charge de faire un de ces jours une démonstration victorieuse de son système.

C'est quelque chose déjà, mais le moyen par lequel on rendrait le spectateur « incrasable » serait meilleur encore, et ce moyen est de rendre la panique à peu près impossible, par la division « forcée » du public et sa direction « obligatoire » sur de proches et larges sorties. Ce moyen, certes, est à la disposition de tous les architectes, seulement il ne faut pas pour cela vouloir construire un théâtre sur le plus petit terrain possible et loger dans la salle le maximum des spectateurs.

Mais avant que ce système très simple et d'ailleurs renouvelé des Romains soit appliqué, les préfets de police publieront encore bien des circulaires et il passera beaucoup d'eau sous les ponts de la Seine !

L. S.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Ventilateur électro-thermique.** — Tous les essais de ventilateurs électro-thermiques faits jusqu'à présent ont échoué, parce que les résistances fixées sur les ailettes isolantes ne peuvent être portées à une température suffisamment élevée. *Scientific American* vient de nous faire connaître un nouveau ventilateur thermi-

que, dû à M. De Mare, de Bruxelles. Il évite l'inconvénient précité.

L'appareil est basé sur un intéressant phénomène découvert par l'inventeur. Si l'on fait passer un courant électrique dans une résistance métallique de façon à la porter au rouge clair, cette résistance fond si on raréfie l'air et cesse d'être rouge, si on comprime l'air. C'est la dernière partie du phénomène qui est mise à profit dans l'appareil, afin d'accroître son rendement thermique.

A cet effet, les résistances sont établies sur la partie tournante d'un ventilateur à capsulisme. Elles se trouvent par suite dans une atmosphère comprimée et peuvent être portées à une température plus haute sans être exposées à fondre, sans même devenir lumineuses. Elles cèdent par conséquent, à l'air qui les effleure, un nombre de calories plus considérable. Elles ne produisent en somme que de la chaleur, laquelle est rapidement absorbée par l'air comprimé et chassée dans le local à chauffer. C'est cette absorption continuelle de chaleur qui empêche le fil d'atteindre la température de fusion.

**Production et exportation du charbon en Angleterre pendant l'année 1902.** — *La Nature* reproduit la statistique publiée par sir C. Le Neve Forster, sur la production minérale du Royaume-Uni, pendant l'année 1902. On a extrait 227,005,042 tonnes anglaises de charbon, ce qui est le chiffre le plus élevé qu'on ait jamais atteint, et qui marque une augmentation de 8,048,097 sur la production de 1901. 166,694,908 t., ont été consommées dans le Royaume-Uni, soit environ 4 tonnes par tête. 17,649,137 tonnes ont été brûlées dans les hauts-fourneaux. — La quantité de charbon exportée, non compris le coke, le charbon embarqué sur les steamers faisant le commerce étranger, a été de 43,159,046 t. soit une augmentation de 1,281,965 tonnes sur l'année précédente. Si l'on ajoute les quantités embarquées pour la consommation des steamers faisant le commerce étranger, la quantité totale de charbon exporté s'est élevée à 60,400,134 tonnes, environ la quantité totale extraite en Angleterre, il y a cinquante ans.

**Transmetteur automatique pour la télégraphie sans fil.** — On a parfois reproché à la télégraphie sans fil de nécessiter des spécialistes. *L'Electro* décrit un appareil qui permet au premier venu, à un enfant même, de transmettre une dépêche sans fil en code Morse.

L'appareil se compose d'une roue qu'un mouvement d'horlogerie tend à faire tourner. Elle est retenue par un cliquet. Il comporte, en outre, l'emploi de caractères mobiles portant sur une face une lettre romaine, sur l'autre l'équivalent en code Morse. Les signaux Morse sont en cuivre pour les traits et les points, en fibre vulcanisée pour les intervalles.

On compose la dépêche dans une rainure de la roue ; on remonte le mouvement, on libère la roue. Un frotteur passe sur les signaux ; l'autre contact est constitué par l'axe de la roue ; les caractères sont en contact avec la roue. La bobine d'induction du transmetteur peut être actionnée directement ou par l'intermédiaire d'un relais pour forts courants. Le Morse récepteur est automatique.

Les essais effectués par les inventeurs, MM. Guarini et César, ont donné des résultats très concluants.

**Une fabrique de silex taillés modernes.** — Nous trouvons dans *l'Homme préhistorique* une note intéressante sur une fabrique de faux silex préhistoriques qui existe dans le Charolais, où un simple paysan, qui a sans doute entendu parler de silex authentiques présentant des profils humains ou animaux — voir les travaux de MM. Thieullen, etc., — s'est bravement mis à en fabriquer en masse. Cette fabrique est installée sur l'emplacement d'une ancienne taillerie de silex, et utilise les fragments laissés par les ancêtres. Elle fournit des formes variées : mais le profil humain domine. La chevelure est souvent indiquée ; on trouve la queue, le chignon, le toupet ; on trouve même des Minerve ou des Pallas ; peut-être aura-t-on un jour des Napoléon. Le faussaire est assez habile : pour donner l'apparence antique, il enduit les surfaces fraîches d'une boue claire additionnée de colle. Et les amateurs — certains amateurs du moins — n'y voient que du feu, et achètent avec enthousiasme. Les avertis, mettant les pièces à l'eau, qui enlève la

colle, distinguent sans peine ces fabrications modernes. Le faussaire fabrique aussi des scies, des javalots, etc., d'un type jusqu'ici inconnu en préhistorique. Dans l'Eure, il y aurait une fabrique similaire : en Angleterre aussi — pour vendre aux musées américains. Décidément les amateurs feront bien de se méfier.

**La vitesse des Locomotives.** — Les vitesses fabuleuses atteintes par les nouvelles locomotives allemandes de la compagnie Siemens-Hatske viennent d'être dépassées par une locomotive construite par Allgemeine Electricitäts Gesellschaft.

On sait que le record restait à la locomotive Siemens avec 201 kilomètres à l'heure.

Le chiffre que nous annonçons aujourd'hui dépasse celui-ci de plus de 9 kilomètres.

Cette « locomotive-bolide » est un engin formidable ; elle pèse plus de 93 tonnes et occasionne un frottement si grand sur les rails qu'on a été obligé de consolider ceux-ci par l'adjonction d'un nouveau rail accoté au premier. Elle est munie de freins Vestinghouse qui, dans la dernière expérience, se comportèrent merveilleusement, bloquant le train à son entrée en gare à une vitesse supérieure à 60 kilomètres à l'heure.

C'est le 28 octobre dernier que cette locomotive montre accomplit sa remarquable performance. Les vitesses successivement atteintes furent de 145 kilomètres à l'heure pendant les 5 premiers kilomètres, de 201 kilomètres durant les 13 suivants et enfin le reste fut accompli à une vitesse qui alla en augmentant jusqu'à celle de 210 kil. 770 qui fut maintenue pendant 10 secondes.

La force de cette locomotive varie de 1,000 à 2,300 kilowatts et le voltage de 10,000 à 14,000 volts.

Ces résultats, quoique déjà surprenants, seront peut-être encore dépassés avant peu.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 17 Janvier 1904

GÈNES, vap. <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
NICE, y. à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben,	sur lest.
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sable.
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
TACONNONE, b. <i>Angelo-Padre</i> , ital., c. Cernelli,	charbon.
TORRE SALINE, b. <i>Pasquina-Madre</i> , it., c. De Dominicis,	—

Départs du 10 au 17 Janvier 1904

GÈNES, vap. <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
A LA MER, y. à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben,	sur lest.
CANNES, b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du neuf janvier mil neuf cent quatre, enregistré à Monaco ce même jour, folio 93 verso, case 5, reçu Société trois francs ; promesse de vente, un franc, signé CASSEREAU ; il a été formé entre **M. LEGRESLE Edouard**, marchand de pianos et instruments de musique, demeurant, 24, avenue de la Gare, à Nice,

Et **M. FOUCARD Charles**, professeur de musique, demeurant : villa René, boulevard des Moulins, à Monte Carlo,

Une Société en nom collectif ayant pour objet l'achat, la vente et la location de pianos et tous instruments de musique et de tous accessoires se rattachant à cette industrie. Cette exploitation pouvant avoir lieu dans la Principauté de Monaco, dans ses environs et pour l'exportation.

La durée de cette Société est de trois années à compter du neuf janvier mil neuf cent quatre, pour prendre fin le neuf janvier mil neuf cent sept. Elle sera renouvelable par tacite reconduction pour une ou plusieurs périodes de trois années chacune, tant que l'un des deux associés, six mois avant l'expiration de chaque période triennale, n'aura pas prévenu son co-associé de son intention de ne pas la renouveler.

La raison sociale est **LEGRESLE et FOUCARD**, et le siège social est fixé boulevard des Moulins, hôtel du Helder, à Monte Carlo, et pourra ultérieurement être transporté dans la Principauté de Monaco.

Le premier capital est de huit mille francs apportés par les associés à raison de quatre mille francs chacun, soit en espèces soit en marchandises afférentes au commerce exploité, la détermination de la valeur des apports en marchandises faits par chacun des associés ayant été préalablement acceptés par l'autre.

Chacun des deux associés aura la signature sociale, mais elle ne sera valable que lorsqu'elle aura été donnée pour les besoins de la Société.

Les achats de toute nature devront toujours être approuvés par les deux associés.

L'exploitation de la Société LEGRESLE et FOUCARD, à Monte Carlo, est complètement indépendante des exploitations que M. Legresle Edouard exerce déjà à Nice et Grasse sous la dénomination commerciale : E. LEGRESLE fils.

La Société LEGRESLE et FOUCARD ne pourra donc encourir aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans les affaires des Maisons E. Legresle fils de Nice et de Grasse et de toute autre succursale qu'il plairait ultérieurement à M. Legresle fils de fonder personnellement.

Fait à Monte Carlo, le 18 janvier 1904.

Lu et approuvé :

ED. LEGRESLE. CH. FOUCARD.

**AVIS**

Suivant acte sous seing privé du 19 décembre 1903, M. Emile KURZ, droguiste, demeurant à Monaco, a vendu à MM. Albert et Claudius GRAS frères, ses ex-employés, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de Droguerie, etc., qu'il exploitait à Monaco, 1, rue Grimaldi, sous le titre *Droguerie Kurz*, moyennant un prix indiqué dans l'acte.

Faire toutes oppositions, s'il y a lieu, dans la huitaine, à l'Agence Kurz, à Beaulieu (Alpes-Maritimes).

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

**AVIS**

Les créanciers de la faillite du sieur Jean-Baptiste FACCENDA, marchand de vins, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le mardi 26 janvier 1904, à 2 heures et demie du soir, pour délibérer, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Monaco, le 15 janvier 1904.

Pour le Greffier en chef :  
A. Cioco, C. G.

**AVIS**

Les créanciers de la faillite du sieur Charles RICCI sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 2 février prochain, à 2 heures et demie du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

**Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P.-L.-M.**

La Compagnie délivre, toute l'année, dans toutes les gares, des carnets individuels ou de famille de voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours d'au moins 300 kilomètres et arrêts facultatifs.

Réductions très importantes qui peuvent atteindre, pour les carnets collectifs, 50 % du tarif général.

Validité : 30 jours jusqu'à 1,500 kilomètres ; 45 jours de 1,501 à 3,000 kil. ; 60 jours pour plus de 3,000 kil.

Faculté de prolongation à deux reprises, de 15, 23 et 30 jours respectivement, moyennant 10 % de supplément pour chaque prolongation.

Pour se procurer un carnet, tracer sur une carte délivrée gratuitement dans toutes les gares P.-L.-M., bureaux de ville et agences de voyages, le voyage à effectuer et envoyer cette carte, cinq jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs. — Le délai de demande est réduit à deux jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

**APPICHAÛGE BÉRENGER MONACO**

**ASSURANCES CARLÈS et PERUGIA**

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABELLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>e</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>e</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assureurs des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

**MAISON MODÈLE**

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

**Mme DAVOIGNEAU-DONAT**

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**MARQUINERIE EXTRA-FINE.**

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN TOUS GENRES. — G<sup>d</sup> RAYON DE PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE. CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES. PARAPLUIES. — ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râpeaux). PRIX TRÈS MODÉRÉS

**Nettoyage à Sec parfait.** USINE A VAPEUR  
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

**TEINTURERIE DE PARIS**

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO NESTOR MOEHR**

Parfumeur Distillateur  
FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO  
Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

**NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM**

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices. EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête. **EXTRAIT DE CANTHARIDES** Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux. **HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.**

**MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC. MANUCURE**

**M<sup>me</sup> M. Rosticher**

Masseuse diplômée de l'Ecole Française d'Orthopédie et Massage du Dr Paul Archambaud.

Passage Grana, MONTE CARLO

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

**Eugène VÉRAN**

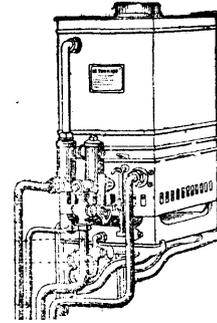
Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

**PLOMBERIE (EAU et GAZ) Henri CHOINIÈRE**

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE  
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



**INSTALLATIONS COMPLÈTES** pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Eclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.

**"Le Torride"**

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

Imprimerie de Monaco — 1904

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE** — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir						
12	773.2	773.1	773.2	773.4	773.5	12.1	13.5	11.7	11.2	11.1	73	Ouest.	Nuageux, pluie.			
13	74.2	73.5	73.8	73.9	73.2	12.2	14.1	13.5	13.8	13.4	75	—	Nuageux.			
14	73.2	73.2	72.8	72.5	72.2	12.2	13.8	13.2	13.2	12.3	77	Est.	—			
15	70.2	69.1	67.2	66.5	66.1	13.2	14.8	14.5	14.2	12.3	62	Ouest fort.	—			
16	69.2	69.5	69.8	70.1	70.5	13.1	14.9	14.3	14.1	12.8	49	Ouest.	Beau, nuageux.			
17	68.2	68.1	67.2	64.5	62.5	12.5	13.4	11.5	11.4	10.1	52	Nord-Ouest.	Nuageux.			
18	64.2	64.8	66.1	67.2	68.5	12.1	15.5	12.8	10.1	10.2	64	Ouest.	Beau.			
DATES						12	13	14	15	16	17	18				
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	13.5	15.2	13.8	14.9	15.1	13.4	13.5	Pluie tombée : 0mm5		
						Minima.	11.2	10.2	10.8	11.5	11.5	10.2	8.5			